



La Vigne / Actualités

Bordeaux : un château veut sa propre appellation

Publié le Hier à - 14h51

Jean-Pierre Amoreau et son fils Pascal, à la tête du château Le Puy, situé à Saint-Cibard (Gironde), ont déposé un dossier auprès de l'Inao pour qu'une partie de leur vignoble actuellement en AOC Côtes-de-Francis passe en appellation Le Puy, AOC qu'ils souhaitent voir reconnaître. Leur manière de se battre contre « la standardisation des vins ».

Vouloir changer d'AOC ? La réclamation est rare. [Pascal Amoreau](#), lui, espère bien arriver à ses fins. En août 2011, il a déposé un dossier auprès de l'Inao. Le service juridique a jugé que sa demande pouvait être instruite. Sa demande ? Ni plus ni moins que de **changer d'appellation pour une petite partie de ses vignes**, à savoir 5 ha en AOC Côtes-de-Francis, sur les 50 ha que compte le domaine. La famille Amoreau voudrait voir passer ces 5 ha sous **leur propre appellation, baptisée Le Puy**. Les raisons ? « Notre terroir et notre vin ont une **typicité singulière, qui nous différencie des côtes-de-francis habituels** », indique Pascal Amoreau. La propriété, dans la famille depuis 1610, est située à Saint-Cibard, point culminant du département de la Gironde, à 107 mètres d'altitude, sur le coteau des Merveilles. Depuis toujours, le **château Le Puy** (50 ha, 36 hl/ha et 80 % du chiffre d'affaires réalisé à l'export au travers de 35 pays) pratique l'agriculture biologique et la culture biodynamique.

« Nos pratiques œnologiques donnent une différence à nos vins et aussi une notoriété », confie Pascal Amoreau. Ainsi, **la cuvée château Le Puy 2003 a été sacrée meilleur vin de tous les temps par un manga japonais** ! Sauf que cultiver la différence peut avoir parfois un goût amer. « Il est arrivé que **nos vins se retrouvent en vins de table**. On ne correspondait pas au **standard de l'appellation** », indique-t-il. En **revendiquant sa propre appellation, le château Le Puy** jette un pavé dans la mare et dénonce des méthodes de dégustation trop uniformisées.

« Les dégustateurs de Quali-Bordeaux, organisme d'agrément, sont **formatés à un goût**. Il leur est demandé en amont de goûter un vin qui va servir d'étalon. Cette **standardisation des vins n'est pas acceptable** », regrette Pascal Amoreau. En attendant, **le dossier du château Le Puy** suit son cours. Il contient notamment un rapport de 50 pages sur l'étude du sol de ces 5 ha élaboré par Claude Bourguignon, un expert indépendant très médiatique. Pour prétendre à une AOC, il faut impérativement démontrer la différence de produit et de sol.

Colette Goinère

Vous avez trouvé cet article à l'adresse suivante : <http://www.lavigne-mag.fr/actualites/bordeaux-un-chateau-veut-sa-propre-appellation-67620.html> Copyright [Lavigne-mag.fr](http://www.lavigne-mag.fr)